

Janvier–Mars 2015

LE FIL D'AMNESTY

Trimestriel belge francophone
d'Amnesty International

PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL
Rue Berckmans 9, 1060 Bruxelles
Éditeur responsable : François Graas
Bureau de dépôt : Bruxelles X
N° agrégation : P901135



PB-PP | B-4716
BELGIE(N) - BELGIQUE



#OpenToSyria

Ce que nous pouvons faire
pour aider les réfugiés syriens.

S.O.S. Europe

Protéger les personnes
plutôt que les frontières.

Les fonds d'Amnesty

Leur provenance
et leur utilisation.

AMNESTY
INTERNATIONAL



DANS CE NUMÉRO DU FIL D'AMNESTY

ARTICLES

8 Après l'horreur, l'espoir

Que peut faire le monde pour les réfugiés syriens? Nous nous rendons en Jordanie pour le découvrir.

13 La défense des droits humains et nous

Si le travail de Valdênia Paulino Lanfranchi et Marcelo Freixo est exceptionnel, il n'est cependant pas sans risques... et ne pourrait être réalisé sans notre solidarité.

14 S.O.S. Europe : protéger les personnes avant de protéger les frontières

Amnesty International lance sa campagne S.O.S. Europe. Son objectif : replacer les droits humains au cœur des politiques européennes de contrôle migratoire. Explications.

16 D'une frontière à l'autre

Pourquoi parler de ce que vivent les migrants et les réfugiés aux portes de l'Europe et en Israël?

18 Huit choses que vous ignorez sans doute sur l'origine des fonds d'Amnesty

Nous ne pourrions pas mener nos activités de recherche et de campagne sans vous!

20 Qu'est-ce qui attend la République centrafricaine?

Le pays entre dans une nouvelle année de crise. Que peut-il attendre alors que beaucoup de ses habitants ont tant perdu?

32 Votre corps vous appartient-il vraiment?

État des lieux de la campagne *Mon corps, mes droits*.

34 Les « Villes lumières » 2014 se sont éteintes! Vive les « Villes lumières » 2015!

C'est le soir du 10 décembre, dans 17 communes, que les « Villes lumières » se sont éclairées...



RUBRIQUES

3 Éditorial

4 Amnesty dans le monde

6 En coulisses

24 Assemblée générale 2015

26 Rencontre avec Kyaw Hla Aung

29 Agenda

30 Agissez avec nous !



Jeudi 12 février 2015.
Cinquième manifestation pour
la libération du blogueur Raif
Badawi devant l'ambassade
d'Arabie saoudite à Bruxelles.



Photo de couverture : Tariq, un réfugié syrien qui vit temporairement en Jordanie, ici avec sa fille et son fils. La famille attend avec une pointe d'espoir de pouvoir s'installer dans un autre pays et démarrer ainsi une nouvelle vie. Découvrez l'histoire de cet homme en page 8.
© Amnesty International



ÉDITORIAL

UN TOUT NOUVEAU FIL POUR ZÉRO MINUTE DE SILENCE !

Vous l'avez sans doute remarqué, c'est un tout nouveau Fil d'Amnesty que nous vous proposons, avec en plus de son nouveau look, un nombre plus conséquent de pages et un plus grand éventail d'articles.

Parce que l'information de nos membres est indispensable, parce que plus que jamais la liberté de ton et de parole est notre crédo, nous avons souhaité investir dans un outil qui vous informe au mieux des conflits qui ravagent notre planète, de nos campagnes en cours et des individus que nous défendons quand le monde les oublie.

Impossible aussi de ne pas faire le lien avec les attaques spectaculaires contre la liberté d'expression qui ont frappé en France et ailleurs des journalistes, dessinateurs, défenseurs des droits humains,...

Nous ne pouvons pas nous taire, nous devons continuer à agir.

Modestement, nous allons continuer à vous informer via le Fil d'Amnesty et notre site web, jour après jour, sur des situations que l'on rencontre partout dans le monde. Nous continuerons à défendre coûte que coûte des Raïf Badawi et autres journalistes injustement punis pour avoir exercé leur métier ou exprimé leurs opinions. Car ce sont eux les artisans de la démocratie. Et c'est pour eux que nous clamons haut et fort : zéro minute de silence !

Valérie Michaux,
Coordinatrice Campagnes et Communication

Coordination : Valérie Michaux (vmichaux@amnesty.be)
Amnesty International Belgique francophone • 9, rue Berckmans • 1060 Bruxelles • Tél. : 02/538.81.77 Fax : 02/537 37 29 • www.amnesty.be • amnesty@amnesty.be
Compte : IBAN BE85 0012 0000 7006 BIC GEBABEBB
www.facebook.com/amnestybe • twitter.com/amnestybe • Imprimé par Remy Roto sur papier recyclé.
Tous droits de reproduction réservés.

Avec le soutien
de la Fédération
Wallonie-Bruxelles



AMNESTY DANS LE MONDE

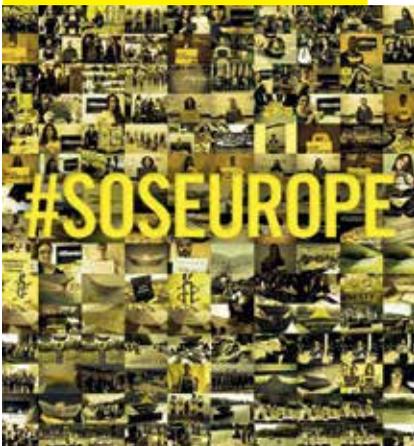


VŒU POUR LA NOUVELLE ANNÉE

« En 2015, les citoyens chinois doivent penser sérieusement à créer des partis [politiques] et à instaurer le droit de vote. Et les avocats spécialistes des droits humains et la population doivent collaborer plus étroitement pour intervenir quand quelque chose arrive. »

Hu Jia, militant et ancien prisonnier d'opinion chinois

1 NE LES LAISSONS PAS SE NOYER !



En 2014, 3419 réfugiés et migrants se sont noyés en Méditerranée. Après avoir secouru plus de 100 000 personnes en un an, l'Italie devait mettre fin à son opération de recherche et sauvetage en mer le 1^{er} janvier 2015. Un nouveau projet de l'UE se focalise sur les patrouilles frontalières plutôt que sur le fait de sauver des vies. Plus de 110 000 personnes ont signé notre pétition appelant les dirigeants de l'UE à trouver une meilleure solution.

Continuons : signez la pétition www.amnesty.be/soseurope, faites-la circuler et venez discuter sur Twitter (#SOSEurope).

2 DES PUSSY RIOTS À LONDRES

Nadia Tolokonnikova et Macha Alekhina (à droite) soutiennent notre campagne #SpeakOut. Lors d'une visite à Londres, elles ont remercié les sympathisants d'Amnesty pour toutes les lettres reçues pendant leur détention. Membres du groupe punk féministe Pussy Riot, elles avaient été emprisonnées après avoir entonné dans la principale cathédrale orthodoxe de Moscou une chanson critiquant le président Vladimir Poutine.



Dans le monde entier, des militants se sont mobilisés, fin 2014, pour demander aux autorités des Emirats arabes unis de libérer Mohammed al Roken, un avocat spécialiste des droits humains emprisonné depuis 10 ans.

Voici l'un des nombreux messages que nous avons reçus pour lui sur Twitter et Facebook :

« J'ai eu la chance de rencontrer le professeur al Roken et de travailler avec lui plusieurs fois. J'ai beaucoup de respect et d'admiration pour lui et je voulais remercier tous ceux qui participent à cette campagne. Nous pensons tous à vous, professeur al Roken ! »

Noemie Crottaz, via Facebook

3 DEUX JOURNALISTES GAMBIENS ACQUITTÉS



© Amnesty International

Excellente nouvelle! Après près d'un an de procès, Sainey M. K. Marenah et Musa Sheriff ont été acquittés en novembre. Ils avaient été arrêtés en janvier 2014, après un article sur le passage à l'opposition de jeunes militants du parti au pouvoir. Ils risquaient 15 ans de prison et de lourdes amendes. Un grand merci à tous ceux qui se sont mobilisés en leur faveur. « Je n'ai pas les mots pour dire ce que je ressens, a déclaré Sainey. Je rentre chez moi en homme libre. »

4 STOP TORTURE AUX PHILIPPINES

Notre campagne *Stop Torture* a tourné son regard vers les Philippines, où pratiquement toute personne arrêtée par la police risque la torture. Des membres d'Amnesty dans le monde entier ont collecté de l'argent pour financer quatre panneaux (dont celui ci-dessous) montés dans plusieurs villes du pays afin d'attirer l'attention sur le fait que la police torture en toute impunité des gens ordinaires. Le Sénat n'a pas tardé à annoncer l'ouverture d'une enquête sur la « pratique généralisée de la torture par la police ». Un premier pas positif!

www.stoptorture.be



© Amnesty International

5 L'AVORTEMENT AU SALVADOR



© Amnesty International

Voici Gloria. Elle purge une peine de 30 ans de réclusion au Salvador pour homicide : elle était soupçonnée, après une fausse couche, d'avoir avorté. Découvrez pourquoi des milliers de sympathisants d'Amnesty ont signé notre pétition pour l'abolition de la loi sur l'avortement au Salvador :

<http://bit.ly/amnestySalvador>

6 BOPHAL : VERS LA JUSTICE



© Gires Clarke/Reportage by Getty

Manifestation, le 2 décembre 2014, pour le 30^e anniversaire de la fuite de gaz toxiques à Bophal (Inde). Les victimes ont remporté une victoire en novembre : le gouvernement, se conformant aux données médicales, a promis de revoir à la hausse ses chiffres sur le nombre de morts et de personnes ayant subi des dommages corporels. C'est un pas important vers une indemnisation adéquate.

7 HALTE À LA TORTURE AU TOGO !

La torture va devenir une infraction pénale! La nouvelle arrive 26 ans après la signature par le Togo de la Convention des Nations unies contre la torture. À la suite d'une décision de justice ordonnant l'indemnisation de plusieurs victimes, le gouvernement a décidé l'an dernier d'entamer la rédaction d'une loi interdisant la torture. Ce jugement historique est dû au travail d'Amnesty Togo et de ses partenaires, qui ont rassemblé des victimes de torture pour qu'elles demandent justice ensemble.

COMMENT CHELSEA MANNING VOIT 2015

« Les responsables politiques vont continuer d'exploiter la vulnérabilité des personnes LGBTI, qui seront encore persécutées. Cette terrible réalité m'empêche de dormir. En cette nouvelle année, je souhaite que nous puissions aider les LGBTI à lutter contre la "légitimité" de la discrimination approuvée par l'État. »

2014 EN CHIFFRES

336 000

sympathisants d'Amnesty ont demandé au président Poutine de cesser de réprimer la liberté d'expression en Russie.

130

États ont signé le traité sur le commerce des armes, entré en vigueur le 24 décembre 2014.

+ d'1 million

de voix à travers le monde ont réclamé la libération de Meriam Ibrahim, chrétienne condamnée à mort au Soudan.

14 000

hectares de terres ont été restitués à la communauté indigène sawhoyamaya, au Paraguay, après plus de 20 ans.

44 %

des gens dans le monde craignent d'être torturés en détention.

LE SAVEZ-VOUS ?

En 2014, combien de personnes ont disparu en Méditerranée ou en mer Égée alors qu'elles tentaient de rejoindre l'UE ?

La réponse à cette question et le témoignage d'un de ces migrants se trouvent à la page 14 et à la page 15.

EN COULISSES

LA VÉHÉMENTE COURTOISE DES MANIFESTANTS DE HONG KONG



Edwin Chau devant le « Mur Lennon » d'Admiralty, un des lieux phares des manifestations hongkongaises. Le mur, nommé d'après John Lennon, était couvert de messages écrits sur des post-its par des gens soutenant les manifestations.

Edwin Chau, du bureau régional d'Amnesty pour l'Asie de l'Est, évoque les manifestations historiques qui ont eu lieu à Hong Kong fin 2014.

Les manifestants hongkongais ont été qualifiés de « contestataires les plus courtois » et je ne peux qu'approuver. Dès le sit-in pacifique du 1^{er} juillet, qui a entraîné l'arrestation de 511 personnes, j'ai suivi le mouvement « Occupy Central » en tant qu'observateur.

Il y a d'abord eu une semaine de manifestations, fin septembre, contre les modalités devant régir l'élection du chef de l'exécutif de Hong Kong en 2017, jugées restrictives par les étudiants.

Puis les policiers ont utilisé des gaz lacrymogènes, attirant l'attention du monde entier. J'avais déjà senti monter la tension quand la police avait essayé d'arrêter une marche pacifique. J'avais alors été surpris : les policiers ont dirigé des milliers de manifestants vers un centre commercial et ceux-ci l'ont traversé dans le calme. Un vrai modèle de rassemblement pacifique !

Depuis, j'ai passé nombre de soirées dans la rue, au milieu des tentes occupant la chaussée, des stands où les étudiants distribuaient masques chirurgicaux, eau

et biscuits, et des œuvres d'art inventives qui ont envahi le quartier des affaires.

J'ai été impressionné de voir les jeunes Hongkongais, plus connus sans doute pour leur attachement à la réussite matérielle que pour leur engagement civique, descendre dans la rue chaque semaine, sacrifiant leur temps et leur confort.

Mes collègues et moi avons œuvré pour que les gens puissent manifester sans risquer d'être harcelés ou agressés. Nous avons dénoncé les agissements de la police, qui a usé d'une force injustifiée et n'a pas su mettre fin aux attaques violentes et aux agressions sexuelles contre des manifestants en octobre.

Le 11 décembre, après 11 semaines, la police a fait évacuer le dernier grand site de rassemblement. La vie – et la circulation – a repris son cours mais cet épisode reste dans les mémoires. À Amnesty, nous savons désormais qu'avoir une base ici permet de réagir vite quand une voix doit s'élever pour défendre les droits humains.



© AFP

AMNESTY INTERNATIONAL BELGIQUE FRANCOPHONE RECHERCHE

DES COORDINATEURS/TRICES ET/OU ASSISTANT(E)S BÉNÉVOLES

POUR LES COORDINATIONS “RUSSIE”, “LIBYE”, “ÉGYPTE” ET “SYRIE”

Les coordinateurs/coordinatrices seront chargé(e) s de relayer et de traduire en actions tangibles et concrètes, au niveau national et local, les campagnes et demandes d’actions lancées par le Secrétariat international et le Bureau européen d’Amnesty international concernant les droits humains du pays dont ils/elles sont chargé(e) s. Cela implique, par exemple, la rédaction de synthèses et de circulaires d’action à l’attention des groupes locaux de notre section, la collaboration avec le Secrétariat national pour l’élaboration d’actions sur le pays concerné, la réponse aux demandes ponctuelles des médias ou du public sur l’actualité des droits humains du pays concerné.

COMPÉTENCES NÉCESSAIRES

- Bonne connaissance de l’organisation d’Amnesty International
- Connaissance des mécanismes internationaux des droits humains
- Bonne maîtrise de l’anglais (passif)
- Bonnes capacités rédactionnelles
- Utilisation des moyens techniques de communication
- Capacités de présentation et de représentation du travail d’Amnesty International
- Capacité à travailler de manière indépendante et en équipe

Remarque : il convient de ne pas être un ressortissant du pays concerné.

DISPONIBILITÉS

En tant que bénévole, il vous sera possible de vous organiser en fonction de vos disponibilités et de travailler à domicile. Il arrive cependant que des déplacements soient nécessaires pour des actions, des rencontres, des réunions, des présentations, etc. La durée de ce bénévolat ne peut être inférieure à 12 mois.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour poser votre candidature, il vous suffit d’envoyer votre lettre de motivation et votre CV par email en stipulant dans l’objet « Bénévole pays » aux adresses suivantes : fdieryck@amnestyinternational.be et jvanderlinden@amnestyinternational.be.

N’hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations.



© AFP

CAMPAGNE : #OPENTOSYRIA

APRÈS L'HORREUR, L'ESPOIR

Que peut faire le monde pour les réfugiés syriens ?

Un après-midi de novembre chaud et ensoleillé, dans le désert jordanien. Dans un grand bâtiment au toit de tôle, filles et garçons sont debout en colonnes, pieds nus sur le sol de béton, les petits joufflus de cinq ans aux côtés des grands adolescents placides.

La plupart portent une tenue blanche, serrée à la taille par une ceinture de couleur.

Le cours de taekwondo débute et chacun travaille ses coups de pied (photo) en visant les coussins de frappe que des enseignants adultes tiennent à hauteur de poitrine. La discipline règne, mais l'ambiance monte au fur et à mesure que passent les enfants. Ici et là, on s'excite.

Nous sommes dans un petit coin de Zaatar, un vaste camp de réfugiés syriens géré par le gouvernement jordanien et le HCR, l'agence de l'ONU pour les réfugiés. Ouvert en 2012, il accueille aujourd'hui plus de 80 000 personnes. Plus de la moitié sont des enfants.

Ils n'ont plus maintenant qu'un souvenir lointain de ce qu'est une vie normale. Beaucoup ont tout perdu, y compris des êtres chers : 190 000 personnes sont mortes depuis le début de ce terrible conflit.

Il dure déjà depuis près de

quatre ans et nul ne sait quand les 3 800 000 Syriens réfugiés en Égypte, en Irak, en Jordanie, au Liban et en Turquie pourront rentrer dans leur pays – si tant est qu'ils puissent rentrer un jour.

Dans l'immédiat, grâce à une petite ONG sud-coréenne, 150 enfants du camp de Zaatar restent occupés en apprenant un art martial, à raison de quatre cours par semaine. L'école de taekwondo (ZATA, @ZaatariTA sur Twitter) se propose de leur offrir de l'espoir en attendant que leur avenir commence.

Apprendre le taekwondo ne va pas résoudre les énormes problèmes de cette ville en plein désert – la pauvreté, les traumatismes, l'hiver. Mais c'est un élément positif important : les enfants ici sont heureux et pleins d'énergie.

Mahmoud, un réfugié de Daraa, une ville syrienne située juste de l'autre côté de la frontière, est l'un de leurs sept professeurs. « Ce qui compte ici, dit-il, ce sont l'éducation et le comportement, et de se faire des amis. Certains enfants ne vont pas à l'école ou n'ont plus guère de famille, alors nous les prenons ici et ils se comportent bien. »





UN NOUVEAU DÉPART

Tariq et Neda (ci-dessous avec leurs trois enfants) ont eux aussi fui Daraa et vivent maintenant à Irbid, la deuxième ville jordanienne. Dans leur immeuble, situé au fond d'une petite rue, un escalier raide nous conduit au 3^e étage, sur le palier d'un petit appartement.

La multitude de chaussures près de la porte en témoigne : 21 personnes vivent dans ces cinq pièces. Le couple, leur fils de deux ans, leurs jumelles de sept mois, et la famille élargie.

Tariq nous accueille dans un séjour dépouillé, avec du papier marron aux murs et de gros coussins par terre. Il nous offre un café. Alors que les enfants jouent dans un coin, il nous raconte son arrestation et les tortures qu'il a subies pendant 24 jours qui lui ont semblé être 24 années : « ils m'ont frappé sur des endroits sensibles et m'ont brûlé avec des cigarettes. »

Il a fui en Jordanie en mars 2012 et rassemblé l'argent nécessaire pour faire venir sa famille. Mais il a perdu son emploi quand le gouvernement jordanien a commencé à empêcher les Syriens de travailler. Le pays, qui accueille près de 620 000 réfugiés, est en effet sous pression.

Tariq et Neda sont mécontents et inquiets mais il y a une lueur d'espoir : ils ont été retenus par le HCR pour s'installer à titre permanent dans un autre pays.

La réinstallation offre à des réfugiés particulièrement vulnérables, tels que des victimes de torture, des personnes ayant un problème grave de santé et des femmes ou des enfants menacés de violences, la possibilité d'une nouvelle vie ailleurs.

La procédure est toutefois extrêmement lente : en août 2014, seuls 7 000 réfugiés syriens avaient été réinstallés dans un pays tiers. La plupart des pays n'ont pour

l'instant pas ouvert leurs portes, ne serait-ce qu'à un réfugié.

Nous pensons que les sociétés les plus prospères du monde peuvent faire davantage pour les réfugiés syriens. C'est pourquoi notre campagne #OpenToSyria (*Ouvrez aux Syriens*) va exhorter leurs gouvernements à donner un coup de main à la Jordanie en ouvrant leurs portes à ceux qui, comme Tariq et sa famille, en ont le plus besoin.

La réinstallation ne suffira pas à résoudre la crise des réfugiés syriens. Mais, comme l'école de taekwondo de Zaatari, c'est une contribution concrète qui aidera certaines des personnes les plus vulnérables plongées dans la plus grave crise humanitaire de notre temps. □

** Les noms ont été changés pour protéger les personnes concernées.*

Toutes les images par Richard Burton
© Amnesty International





Neda porte dans ses bras l'une de ses filles. La famille passe une grande partie de son temps dans l'appartement.



Comme beaucoup d'autres membres de sa famille, cette petite fille vit pour l'instant avec Tariq et Neda à Irbid, en Jordanie.



OUVREZ AUX SYRIENS ! #OPENTOSYRIA

Qu'est-ce qu'Amnesty cherche à obtenir ?

Nous voulons que les pays les plus riches accueillent 10 % des réfugiés syriens qui en ont le plus besoin en 2015-2016, soit 380 000 personnes au total.

Quelles sont nos cibles ?

Les gouvernements des pays suivants : Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chili, Danemark, Espagne, États-Unis, France, Japon, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni et Uruguay.

Que puis-je faire ?

Retrouvez notre nouvelle campagne sur @AmnestyOnline et www.facebook.com/amnestyBE à partir du 4 février 2015.

QUELQUES CHIFFRES

 **3 800 000**

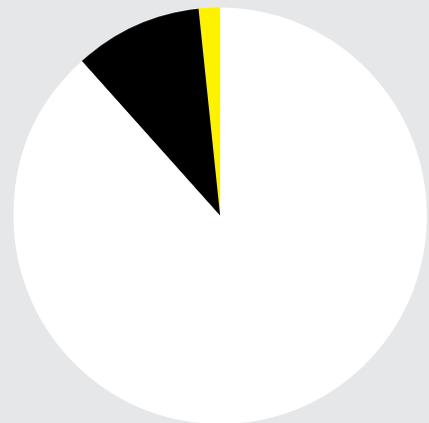
Syriens réfugiés en Égypte, en Irak, en Jordanie, au Liban et en Turquie

 **380 000**

Réfugiés syriens particulièrement vulnérables recensés par l'ONU comme ayant besoin d'être réinstallés dans un pays tiers

 **77 638**

Accords prononcés à ce jour dans le monde pour un accueil au titre de la réinstallation





UNE ANIMATION SUR LES DROITS HUMAINS ET AMNESTY INTERNATIONAL POUR VOTRE CLASSE

Vous voulez faire découvrir les droits humains et Amnesty International à vos élèves? Rien de plus simple : nous vous proposons une animation gratuite dans votre classe! Par le biais de différents jeux, les élèves découvriront que leur voix peut compter et qu'elle peut aider à changer le destin d'une personne.

Si vous êtes intéressé, réservez rapidement votre animation ; il y a beaucoup de demandes!

Si vous n'êtes pas enseignant, n'hésitez pas à informer les écoles de votre région. Des flyers de présentation de l'animation sont à votre disposition!

**Pour plus d'informations, veuillez contacter
Alexandra Mertens par téléphone au 02/ 543 79 09
ou par email : amertens@amnesty.be.**

AMNESTY RECHERCHE DES ANIMATEURS/ANIMATRICES BÉNÉVOLES EN HAINAUT!

Vous voulez vous engager pour la défense des droits humains?

Vous aimez animer des groupes de jeunes dans le cadre de débats de société?

Devenez animateur/animatrice bénévole chez Amnesty International!

Amnesty International Belgique francophone recherche des bénévoles pour animer des ateliers de sensibilisation aux droits humains dans les écoles du Hainaut.

Des séances d'information seront organisées en février et une formation de deux jours aura lieu le week-end du 7 et 8 mars.

Si vous souhaitez rejoindre ce groupe, veuillez contacter la responsable Animation, Alexandra Mertens par téléphone (+ 32 2 538 81 77) ou par email (amertens@amnesty.be).

BRÉSIL

LA DÉFENSE DES DROITS HUMAINS ET NOUS

Par François Graas, président
d'Amnesty International Belgique francophone

Valdênia Paulino Lanfranchi et Marcelo Freixo sont deux grandes figures de la défense des droits humains au Brésil. Si leur travail est exceptionnel, il n'est pas sans risques... et ne pourrait être réalisé sans notre solidarité.

Le 28 novembre 2014, l'émotion est palpable au Palais d'Egmont, lorsque Valdênia Paulino Lanfranchi, lauréate du prix des droits de l'homme 2014 du Conseil des barreaux européens, s'exprime devant l'assemblée composée d'avocats représentant les barreaux de toute l'Europe. Le discours vibrant de cette enfant des favelas devenue avocate et défenseure des droits humains captive l'auditoire, notamment lorsqu'elle cite les noms de défenseurs des droits humains brésiliens assassinés par ceux qu'ils dérangeaient. Le parcours de Valdênia est lui-même marqué par les menaces et les représailles violentes. À deux reprises, en 2008 puis en 2013, elle a dû s'exiler pour échapper à des menaces de mort face auxquelles la police s'avouait impuissante. Car s'attaquer au crime organisé au Brésil est une activité extrêmement dangereuse, particulièrement quand les criminels visés ont l'habitude d'agir en toute impunité et avec la complicité de membres des forces de l'ordre – quand ils n'appartiennent pas eux-mêmes à ces dernières. Malgré les menaces, Valdênia souhaite retourner dès que possible au Brésil pour continuer son combat pour les droits humains aux côtés des plus marginalisés.

Le 1^{er} janvier 2015, Marcelo Freixo a entamé son troisième mandat de député au sein de l'Assemblée législative de l'état de Rio de Janeiro. Quelques semaines auparavant, sa réélection en tant que président de la Commission des droits humains de l'Assemblée a été triomphale. Malgré un contexte politique national marqué par la montée d'un conservatisme peu favorable aux droits humains et malgré le budget limité de sa campagne, Marcelo Freixo est – de très loin – le candidat qui a reçu le plus de suffrages dans l'état de Rio de Janeiro.

Marcelo pourra heureusement continuer à bénéficier de la protection policière qu'il a obtenue en 2009, après avoir

© Bruna Prado



*Marcelo Freixo,
président de la
Commission des
droits humains
du Parlement de
l'état de Rio de
Janeiro*

attaqué frontalement les « milicias », groupes mafieux composés essentiellement de policiers commettant les actes les plus violents pour s'enrichir aux dépens des habitants des quartiers pauvres.

SOLIDARITÉ AMNESTIENNE

Valdênia Paulino Lanfranchi et Marcelo Freixo sont deux militants exceptionnels, qui ont reçu le soutien d'Amnesty International et de ses membres et qui en sont restés proches. En comparaison avec l'engagement total de ces défenseurs des droits humains, militer au sein d'Amnesty International en Belgique peut paraître bien modeste. Pourtant, ces défenseurs vous le diraient eux-mêmes : ils ont besoin de nous et de notre solidarité internationale pour continuer leur travail. Amnesty a joué un rôle important dans leur parcours. Nous les avons soutenus en écrivant pour le respect de leurs droits au moment où ils étaient devenus des « individus en danger ». Beaucoup reste à faire pour leur permettre d'un jour agir pour les droits humains sans devoir craindre pour leur vie. Et ils sont loin d'être les seuls, au Brésil et ailleurs dans le monde, à avoir besoin de notre soutien dans leur formidable travail pour les droits humains. □



S.O.S. EUROPE

PROTÉGER LES PERSONNES AVANT DE PROTÉGER LES FRONTIÈRES

Amnesty International lance sa campagne *S.O.S. Europe*. Son objectif : replacer les droits humains au cœur des politiques européennes de contrôle migratoire. Explications.

© Giorgos Moutafis

Le monde est aujourd'hui confronté à la plus grande crise de réfugiés depuis la Seconde Guerre mondiale. Face à cette réalité, l'Union européenne et ses États membres ont fait leur choix : contrôler plutôt que protéger.

Opérations de contrôle aux frontières, surveillance de la Méditerranée, financement des programmes nationaux de contrôle des frontières ou coopération avec des pays peu respectueux des droits humains, la priorité est donnée au contrôle au détriment de la vie des personnes et parfois au mépris des textes protégeant les droits humains.

Par ailleurs, les discours politiques sont souvent remplis de raccourcis et de préjugés favorisant l'exclusion et la peur de l'autre... justifiant ainsi le contrôle des frontières.

Il faut que les choses changent ! Trop de vies sont en jeu.

2014 a été l'année la plus meurtrière pour les réfugiés et les migrants. Plus de 3.500 personnes ont disparu en Méditerranée ou en mer Égée alors qu'elles tentaient de rejoindre l'UE. C'est d'ailleurs le chemin qu'a emprunté Majid Hussain, un jeune Nigérian qui a fui son pays à l'âge de 16 ans. Son récit est poignant (voir page suivante).

ÉVITONS QUE DES ÊTRES HUMAINS MEURENT À NOS FRONTIÈRES !

Amnesty International veut que cette situation cesse. Pour replacer les droits humains au cœur des politiques migratoires européennes, il faut déconstruire les préjugés et montrer les effets néfastes de ces politiques ainsi que les influencer en vue d'une approche plus respectueuse des droits humains.

Voici nos recommandations :

- les opérations de contrôle des migrations aux frontières de

l'UE doivent respecter les droits humains ;

- les opérations de recherche et sauvetage en mer Méditerranée et Égée doivent être renforcées par une intervention coordonnée de plusieurs États membres de l'UE ;
- les migrants et demandeurs d'asile doivent se voir garantir un accès à une procédure d'évaluation individuelle, en ce compris la possibilité de demander l'asile ;
- des voies plus sûres et légales doivent être mises en place, notamment en augmentant le nombre de places pour les réinstallations et le nombre de visas pour raisons humanitaires et médicales ;
- les accords conclus dans le but de contrôler les migrations ne peuvent être scellés avec des États qui ne respectent pas les droits humains. Les accords et toute autre forme de coopération avec un pays tiers en matière de contrôle migratoire doivent en outre être rendus publics.

Ces recommandations s'adressent aux institutions européennes et au Parlement européen, ainsi qu'aux gouvernements et aux parlements nationaux.

Mais il appartient également à chacun d'entre nous d'afficher notre volonté de changement. **C'est en nos noms que les politiques justifient leurs choix.** ☐

POUR S'INFORMER ET POUR AGIR

Pour que cessent les atteintes aux droits humains à nos frontières, rejoignez-nous et aidez-nous à atteindre 30.000 signatures d'ici octobre 2015 !

**Signez notre pétition <http://www.isavelives.be/soseurope>
Informez-vous : www.amnesty.be/soseurope**

TÉMOIGNAGE

« J'AI VU DES CHOSES HORRIBLES, MAIS IL ME FALLAIT SURVIVRE »

Majid est nigérian. En 2009, il a 16 ans. Contraint de fuir son pays miné par un conflit religieux, il est capturé en Libye, puis, contre son gré, se retrouve sur un bateau en Méditerranée. Rescapé de la traversée, il arrive à Lampedusa au bout de plusieurs jours. Témoignage.

Qu'est-ce qui t'a poussé à fuir ton pays, le Nigéria, et puis la Libye ?

Au Nigéria, un conflit religieux a éclaté, occasionnant de terribles affrontements. Mon père a été assassiné sous mes yeux. Je ne me souviens plus comment je suis sorti de là ; tout est confus dans ma tête. J'ai vu des choses horribles, mais il me fallait survivre. En Libye, c'était différent, il y a eu le conflit avec le colonel Kadhafi et l'ONU est intervenue. Kadhafi a alors voulu submerger l'Europe en lui envoyant un grand nombre de migrants. Sous son ordre, beaucoup d'étrangers se sont fait capturer et mettre de force sur des bateaux. J'ai été victime de l'une de ces arrestations.

Peux-tu nous parler de ce que tu as vécu lors de tes différentes fuites ?

Au Nigéria, je me suis enfui de chez moi sans rien. J'ai marché longtemps, dans une confusion totale. Je suis passé en Libye en montant clandestinement dans un camion de marchandises. Lors d'un arrêt, le chauffeur m'a repéré et m'a remis à un groupe de Libyens. Ils m'ont alors emmené dans une espèce de ferme. On m'a dit que je devais travailler pour

rembourser mon passage. Au bout de quelque temps, la femme du « patron » a commencé à me faire confiance. Un jour, elle m'a envoyé faire des courses et je ne suis jamais revenu. Je ne connaissais pas la ville, personne et je ne parlais pas la même langue, mais j'ai eu de la chance car je suis tombé sur un homme qui venait du même endroit que moi. Il m'a hébergé et nourri. Il m'a ensuite envoyé à Tripoli, chez son frère. Enfin, comme je vous l'ai dit, j'ai été arrêté dans la rue et mis sur un bateau.

Comment s'est passée ta traversée ? Et ton arrivée en Italie ?

Nous étions 400 personnes dans l'embarcation. Certains sont morts durant le trajet ; d'autres, désespérés, se sont jetés par-dessus bord. La traversée a duré plusieurs jours. J'étais comme déjà mort. À un moment, nous avons aperçu des garde-côtes ; quelle joie ! Il s'agissait de Maltais. Ils nous ont dit de couper le moteur et nous ont remorqués. Nous

avons alors cru que nous allions rejoindre la terre ferme. Hélas, il n'en a rien été, bien au contraire... Ils nous ont emmenés plus loin en mer et ils sont partis. Nous avons remis le moteur en marche et continué à avancer. Nous avons alors croisé la route d'autres garde-côtes, des Italiens cette fois, qui nous ont demandé, eux aussi, de couper le moteur, mais nous ne les avons pas écoutés et sommes arrivés à Lampedusa. Nous étions si heureux d'être enfin sur de la terre ferme et, surtout, d'être en vie. Mais certains étaient vraiment mal en point et avaient besoin de soins. À notre arrivée, des personnes nous ont examinés, sans rien nous dire, en nous laissant assis par terre, en file indienne. Aucun geste, aucune parole : rien. Nous avons été traités sans aucune humanité. ☐

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez l'intégralité de l'interview sur www.amnesty.be/majid



Majid Hussain.



ISRAËL

Par Adi Drori-Avraham, chargée de campagne
sur les questions relatives aux réfugiés au sein d'Amnesty Israël.

« *L'État israélien nous traite d'infiltrés. Mais nous avons une version des faits bien différente à raconter.* »

Idris, réfugié venu du Darfour

Idris vient du Darfour. Pour l'État israélien, c'est un « infiltré ». Ce terme désigne les 47 000 réfugiés et demandeurs d'asile africains présents en Israël et venus, pour la plupart, d'Érythrée et du Soudan.

Au titre de la loi israélienne sur la prévention de l'infiltration, les demandeurs d'asile peuvent être automatiquement placés en détention pour une durée illimitée.

Les « infiltrés » n'ont pas de statut juridique clairement défini. Ils disposent juste d'un document écrit indiquant qu'ils sont en liberté conditionnelle et n'ont quasiment pas accès aux soins ou aux services sociaux.

Les hommes érythréens ou soudanais sans enfant risquent en outre à tout instant d'être internés à Holot, un centre de détention perdu dans le désert, près de la frontière égyptienne.

Plus de 2000 demandeurs d'asile y sont déjà détenus, au mépris du droit international.

Mais Idris n'est pas un « infiltré ». Ce demandeur d'asile, militant et ardent défenseur des droits des réfugiés, travaille comme bien d'autres en partenariat avec Amnesty International en Israël.

Grâce à nos formations sur les droits humains, ces personnes peuvent approfondir leurs connaissances et acquérir les outils et le vocabulaire leur permettant de voir qu'elles ont des droits et de se faire entendre.

« Amnesty Israël nous donne sur les droits humains des notions de base que nous n'avions pas », confie Taj, qui vient également du Darfour.

Les participants peuvent ensuite suivre une formation plus poussée sur les problèmes de fond et apprendre à créer un site web, à recueillir des informations sur les arrestations et le racisme qui les visent, et à réaliser de petits films illustrant leur histoire et leur point de vue.

Beaucoup rejoignent Activism United, des réunions hebdomadaires durant lesquelles des Israéliens, des Érythréens et des Soudanais cherchent comment faire passer leur message.

C'est un projet de longue haleine pour toutes les personnes impliquées, mais aussi un partenariat fondé sur la réciprocité : les militants comme Idris et Taj permettent à Amnesty de garder un lien avec des personnes touchées de plein fouet par une réalité particulièrement dure. En nous parlant des dangers et des obstacles qu'ils rencontrent, ils nous aident à trouver le meilleur moyen de faire changer les choses, ensemble. ☐



Des demandeurs d'asile manifestent au centre de détention de Holot, dans le désert du Néguev, en Israël, lors de la Journée mondiale des réfugiés, le 20 juin 2014.



AGIR PAR SMS, C'EST À LA FOIS SIGNER LES PÉTITIONS D'AMNESTY
ET SOUTENIR FINANCIÈREMENT SON ACTION.



INSCRIPTION : Envoyez le message « AUF + NOM + PRÉNOM + ADRESSE EMAIL + ADRESSE POSTALE » au numéro 3313

DÉSINSCRIPTION : Pour vous désabonner : envoyez le message « STOP » au numéro 3313. Votre désabonnement sera effectif sans délai.

FONCTIONNEMENT : La pétition vous sera envoyée par SMS le mercredi à 14 h
Répondez par SMS : « Je signe »

Les signatures récoltées sont envoyées aux autorités chaque mercredi suivant.

COÛT : – activation et abonnement : gratuit
– SMS reçu d'Amnesty : gratuit
– SMS envoyé à Amnesty : 2 €

Ce coût permet à la fois de financer le service et de soutenir Amnesty pour l'ensemble de ses activités.

(((**MOB!L-isez VOUS!**)))

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

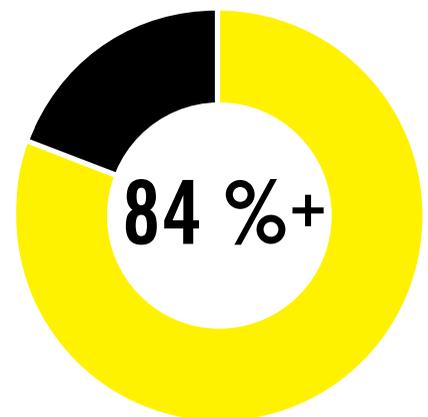




HUIT CHOSES QUE VOUS IGNOREZ SANS DOUTE SUR L'ORIGINE DES FONDS D'AMNESTY

Amnesty est surtout connue pour ses activités de recherche et de campagne, mais celles-ci ne seraient pas possibles sans les dons généreux de nos sympathisants.

1
84 % DE NOS REVENUS PROVIENNENT DE DONS DE PARTICULIERS,
dont la majorité sont des versements mensuels. Avoir des rentrées régulières et prévisibles nous permet de mieux planifier nos activités de recherche et de campagne en faveur des droits humains.



2
15 %
D'AUGMENTATION
DES VENTES DE
BOUGIES ENTRE
2013 ET 2014.



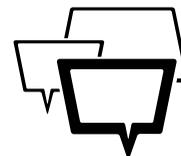
6 LES TROIS PRINCIPAUX DOMAINES AUXQUELS NOUS AFFECTONS L'ARGENT QUE VOUS NOUS DONNEZ SONT :



la protection
des réfugiés
et des migrants



la lutte contre l'utilisation
à mauvais escient
de l'appareil judiciaire



la défense de la
liberté
d'expression

5 DE NOUVEAUX SYMPATHISANTS



En 2014, 2832 nouveaux membres et donateurs ont rejoint Amnesty International Belgique francophone. Chaque année, ce sont ainsi entre 2000 et 3500 nouveaux sympathisants qui unissent leurs voix pour le respect des droits humains.

« *Mon don sensibilise à l'importance des droits humains.* »

Maria Diaz,
donatrice Amnesty International Belgique francophone.

4 LE DON FAIT DE VOUS UN-E MILITANT-E

Vous n'avez pas besoin de descendre dans la rue et de brandir une banderole : en donnant, vous luttez pour la justice dans le monde entier.

7 POUR CHAQUE EURO AFFECTÉ À LA COLLECTE DE FONDS, NOUS RÉCOLTONS ENVIRON 4 €



En outre, les sympathisants d'Amnesty sont très fidèles et nous accompagnent longtemps, ce qui témoigne de leur engagement en faveur d'un changement durable dans le domaine des droits humains.

5 LES GENS DONNENT EN MOYENNE 44 € PAR AN,

soit moins de 1,73 euro par semaine. Mais sans un grand nombre de ces dons, nous ne pourrions pas poursuivre notre action en faveur des droits humains.



3 DONNER EST UN JEU D'ENFANT

Rendez-vous sur <http://bit.ly/donlefil> pour faire partie d'un mouvement international dynamique qui se bat pour les droits humains dans le monde entier ou sur le compte **IBAN : BE85 0012 0000 7006**

ANALYSE

QU'EST-CE QUI ATTEND LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ?

Par Stephen Cockburn,
directeur adjoint pour l'Afrique de l'Ouest
et l'Afrique centrale





Dans le monde entier, des milliers de personnes ont aidé Amnesty à attirer l'attention sur le conflit en République centrafricaine. Cette crise entre dans une nouvelle année. Qu'est-ce qui attend ce pays, où tant de personnes ont perdu leur foyer, leurs proches, leur vie ?

Le bébé d'Adeline, âgé d'à peine trois mois, effectuait son premier séjour dans un camp pour personnes déplacées par le conflit centrafricain. C'était la troisième fois en moins d'un an qu'Adeline avait dû fuir de chez elle.

Commerçante sur l'un des marchés de Bangui, la capitale, elle a fui son quartier avec ses six enfants en octobre 2014 quand un groupe armé a pillé les maisons et battu un homme à mort devant sa porte. « Ils se sont mis à lancer des grenades, nous a-t-elle dit. Elles sont tombées juste là où mes enfants avaient joué. »

Les assaillants étaient issus de la Séléka, une milice majoritairement composée de musulmans (voir l'encadré page 23). Auparavant, des miliciens anti-balaka, dont la plupart sont chrétiens ou animistes, avaient attaqué la communauté musulmane de son quartier.

LES JOURS LES PLUS SOMBRES

Comme beaucoup, Adeline craignait que les violences d'octobre ramènent la République centrafricaine (RCA) aux jours les plus sombres survenus fin 2013 et début 2014 : des milliers de personnes sont mortes et près d'un million d'autres ont fui quand le gouvernement s'est effondré. Des groupes armés ont alors commencé à tuer à très grande échelle.

Les violences ont forcé la plupart des musulmans de RCA à quitter leur quartier dans des camions où ils avaient entassé leurs biens. Les marchés se sont vidés, les marchands musulmans craignant d'être pris pour cible par ceux qu'ils avaient l'habitude de nourrir. Des civils d'autres confessions ont également été détroussés, violés et assassinés.



Adeline (un foulard rouge sur la tête) nous a expliqué pourquoi elle avait fui avec ses six enfants : « Ils se sont mis à lancer des grenades. Elles sont tombées juste là où mes enfants avaient joué. »



L'église catholique de Dékoa (centre de la RCA). Quand Amnesty s'y est rendue, en octobre 2014, environ 1700 personnes vivaient dans l'enceinte de l'église, et bien d'autres encore dans la brousse.

LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE EN BREF

INDÉPENDANCE de la France, 1960	POPULATION environ 5M	SUPERFICIE 623 000 KM² — supérieure à celle de l'Espagne
CAPITALE BANGUI	RELIGION 	
LANGUES OFFICIELLES sango, français	80 % des gens vivent de l'agriculture.	
RESSOURCES NATURELLES bois, diamants, or, uranium, pétrole, fer, cuivre	ESPÉRANCE DE VIE 48 ans 0 — 70	CLASSEMENT DANS L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN 180 sur 187

Les chercheurs d'Amnesty ont aussitôt commencé à rassembler des informations sur ces atrocités. Nous avons milité activement pour l'envoi d'une force internationale de maintien de la paix importante afin de protéger les gens contre les groupes armés.

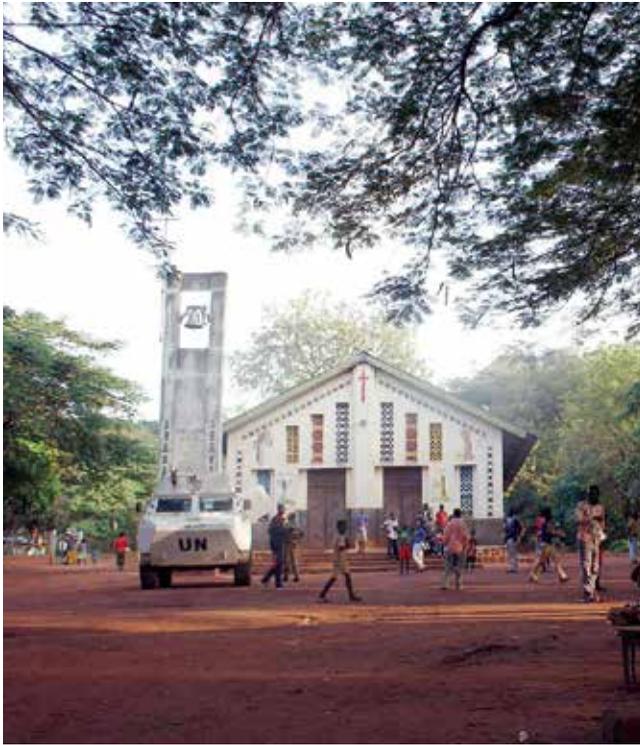
Tandis que les regards se tournaient vers la RCA, plus de 140 000 personnes dans le monde signaient nos pétitions réclamant une force de maintien de la paix. En septembre, les soldats de l'ONU sont enfin arrivés.

RÉELLEMENT UTILES

Ces troupes internationales sont réellement utiles, elles sauvent des vies et empêchent les violences de dégénérer. Pour autant, seuls les deux tiers des 12 000 soldats promis ont été déployés. C'est insuffisant.

Sur le terrain, le tableau est sombre. Chercheuse à Amnesty, Joanne Mariner (@jgmariner) a rencontré des rescapés d'une attaque de la Séléka contre une église à Dékoa (centre de la RCA). Des dizaines d'hommes armés venaient d'y tuer 14 personnes. Moins nombreux et moins bien équipés, les soldats de l'ONU protégeant l'église ont dû attendre l'arrivée des forces françaises pour pouvoir intervenir et empêcher un massacre à grande échelle.

Nous continuons de demander à l'ONU de déployer l'ensemble des 12 000 soldats et policiers promis. Mais nous



LES FORCES EN PRÉSENCE

SÉLÉKA : milice surtout composée de musulmans. A pris le pouvoir par la force en mars 2013. Aujourd'hui divisée en groupes concurrents.

ANTI-BALAKA : groupes armés peu structurés. Membres en majorité chrétiens ou animistes. Des violences ont éclaté après leur offensive sur Bangui, en décembre 2013.

EUFOR-RCA : force européenne de maintien de la paix, déployée d'avril 2014 à mars 2015.

RÉVOLUTION ET JUSTICE : anciens soldats postés dans le nord du pays qui recrutent des combattants anti-balaka.

SANGARIS : force française déployée en décembre 2013.

FACA : l'armée régulière, en cours de reformation après sa dissolution en janvier 2014.

MINUSCA : force de maintien de la paix déployée par l'ONU en septembre 2014.

PEULS ARMÉS : membres de l'ethnie peule appartenant à un sous-groupe de la Séléka.

savons que des troupes supplémentaires ne résoudront pas le problème. Le pays a besoin de justice : l'absence de justice, qui permet à des bandits armés d'obtenir fortune et pouvoir, perpétue les violences.

DES SUSPECTS BIEN CONNUS

Les habitants de Nguingo, un quartier de Bangui, en ont fait l'expérience. En octobre, trois personnes ont été tuées et au moins 20 autres grièvement blessées par des hommes armés qui ont aussi incendié 28 maisons et une église. Amnesty et l'ONU avaient pourtant réclamé l'ouverture d'une enquête contre les deux personnes à la tête de l'attaque pour des exactions commises plus tôt en 2014.

Au moins 30 personnes sont mortes à Bangui début octobre. Les violences étaient principalement orchestrées par des officiers supérieurs de milices pour exercer des pressions politiques, obtenir des postes ministériels et faire libérer des prisonniers. Et elles étaient perpétrées par des personnes déjà soupçonnées d'atrocités mais toujours libres de s'attaquer à des quartiers comme celui d'Adeline.

C'est pourquoi Amnesty continue de réclamer des enquêtes sur au moins 20 responsables, nommément désignés, de toutes les parties au conflit. Nous demandons un tribunal d'exception composé de juges nationaux et internationaux pour juger les crimes les plus graves, et

la poursuite des enquêtes ouvertes par la Cour pénale internationale (CPI). Et nous rappelons qu'il ne peut y avoir ni paix, ni sécurité sans justice et sans obligation de rendre des comptes.

LA LUTTE CONTINUE

La justice est lente en RCA et il est déjà remarquable qu'elle se soit mise en mouvement. L'ONU et le gouvernement sont tombés d'accord pour créer le tribunal que nous réclamions et la CPI poursuit ses enquêtes. Si la plupart des personnes que nous avons citées ne font toujours pas l'objet d'enquêtes sérieuses, les agissements de certaines sont désormais entravés par des interdictions de voyager et des sanctions prononcées par les Nations unies.

Mais ce n'est pas assez pour Adeline et les centaines de milliers d'autres personnes contraintes de fuir leur foyer. Elle dit qu'elle aura du mal à rentrer chez elle tant que son « quartier [sera] en proie au chaos et à l'insécurité ». La sécurité en RCA ne s'obtiendra pas seulement par les armes des Nations unies, mais aussi par la justice. En 2015, ce sera le combat d'Amnesty International. □

Suivez les discussions sur Twitter : [#criseRCA](#) ou [#CARcrisis](#)

Toutes les images par Joanne Mariner © Amnesty International

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015

Samedi 25 avril au Palais des Congrès
Place d'Armes 1 – 5000 Namur

PROGRAMME*

9H00 ACCUEIL

9h30 Ouverture des travaux par la présidente du Conseil d'administration (CA)

- Élection du Bureau de l'AG 2016

10h00 Séances de tables rondes

- Rapports d'activité du Conseil d'administration et du Secrétariat national
- Présentation des comptes 2014, du budget 2015 et du rapport du Commissaire aux comptes
- Présentation des résolutions et des candidats au Conseil d'administration
- Préparation de l'Assemblée générale internationale (ICM-International Council Meeting)

13h00 Lunch (10 € à payer sur place)

14h15 Votes et annonces

15h00 Fin de l'AG

15h15 La conférence-débat de l'AG : « La sécurité et l'Europe : peut-on concilier lutte contre le terrorisme et droits humains ? » par Françoise Tulkens

Les événements récents, mais aussi les conséquences du 11 septembre 2001, ont engendré une série de déclarations d'intention et de mesures prises par les gouvernements européens en vue de lutter contre le terrorisme. Ces changements peuvent avoir un impact important sur les droits humains en Europe.

Nous clarifierons ces enjeux avec Françoise Tulkens.



Docteur en droit, licenciée en criminologie et agrégée de l'enseignement supérieur, **Françoise Tulkens** a été chargée de recherches au Fonds national de la recherche scientifique et professeure à l'Université de Louvain. Elle a enseigné le droit pénal général et spécial,

le droit pénal comparé et européen, le droit de la protection de la jeunesse ainsi que les systèmes de protection des droits de l'homme. Elle a été administratrice et présidente de la Ligue belge francophone des droits de l'homme (1996-1998) et experte auprès du Comité européen contre la prévention de la torture en 1996 et 1997. Juge à la Cour européenne des droits de l'homme de novembre 1998 à septembre 2012, elle a assumé les fonctions de présidente de Section et de vice-présidente de la Cour. En septembre 2012, elle a été nommée membre du Groupe consultatif sur les droits de l'homme au Kosovo (Human Rights Advisory Panel in Kosovo). Depuis juin 2013, elle est également membre du comité scientifique de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne.

La conférence est ouverte à tous, membres et non-membres.

17h00 Drink de clôture en musique

* Il s'agit d'un programme prévisionnel. Il pourrait être modifié en fonction d'éventuelles propositions de résolutions supplémentaires et/ou de nouvelles candidatures au CA.

ACCÈS

En train

Train + 10 minutes à pied par la rue de Fer et la rue de l'Ange (1 km)

Train + 3 minutes de bus + 3 minutes à pieds

- Descendez en gare de Namur
- Face à la gare, prenez le bus 2 b, 8 ou 11 à partir du Quai C
- Descendez à l'arrêt Pont de France, à hauteur de la Poste
- Prenez l'avenue Fernand Golenvaux, entre la Poste et la Maison de la Culture
- Après 100 m, au carrefour, prenez sur votre gauche. Encore 20 m et vous êtes sur la Place d'Armes, face au Palais des Congrès.

En voiture,

Deux parkings payants à proximité du Palais des Congrès : les parkings Beffroi (sous la place d'Armes) et Gifar (à 50 m). Ticket journalier : 14,9 €

CARREFOUR FINANCES

Le Carrefour Finances aura lieu le 21 mars de 10 h à 13 h au Secrétariat national, 9 rue Berckmans, 1060 Bruxelles. Les membres présents d'Amnesty International y seront informés clairement sur la situation financière de notre section, dans une atmosphère conviviale et propice à l'échange.

Inscription (souhaitée) avant le 18 mars auprès de Ludovic Laus (llaus@amnesty.be - 02/538 81 77)



S'INSCRIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur www.amnesty.be/ag

Ou en renvoyant le formulaire ci-dessous complété à Amnesty International, rue Berckmans 9, 1060 Bruxelles

L'assemblée générale est accessible à tous les membres en ordre de cotisation.

Nom :

Prénom :

Email :

Téléphone/Gsm :

Je suis membre individuel.

Je fais partie du groupe local n° de

Je fais membre de la coordination : (Précisez)

Je suis membre du CA

Je participerai à l'Assemblée générale et serai présent-e :

pour les travaux de la matinée (plénières et tables rondes)

pour le lunch (10 € à payer sur place)

pour la conférence de Françoise Tulkens

RENCONTRE

HÉROS MALGRÉ LUI

Des militants d'Amnesty ont écrit depuis le monde entier des lettres de soutien à Kyaw Hla Aung quand il était en prison au Myanmar. Membre d'une minorité persécutée, les Rohingyas, cet avocat de 75 ans a été emprisonné à plusieurs reprises pour son action politique, pourtant pacifique. Libéré en octobre dernier, il nous explique pour quoi il se bat.

Que signifie être Rohingya au Myanmar?

Les gens ont peur de nous parce que nous sommes musulmans. Le gouvernement nous refuse la nationalité alors que nous sommes nés ici et que nous vivons dans l'État d'Arakan [ouest du Myanmar] depuis longtemps. On nous traite de Bengalis [du Bangladesh] depuis 1971. Ils veulent chasser les Rohingyas du pays.

Vous avez été libéré le 7 octobre 2014 après plus d'un an d'incarcération. Pourquoi étiez-vous en prison?

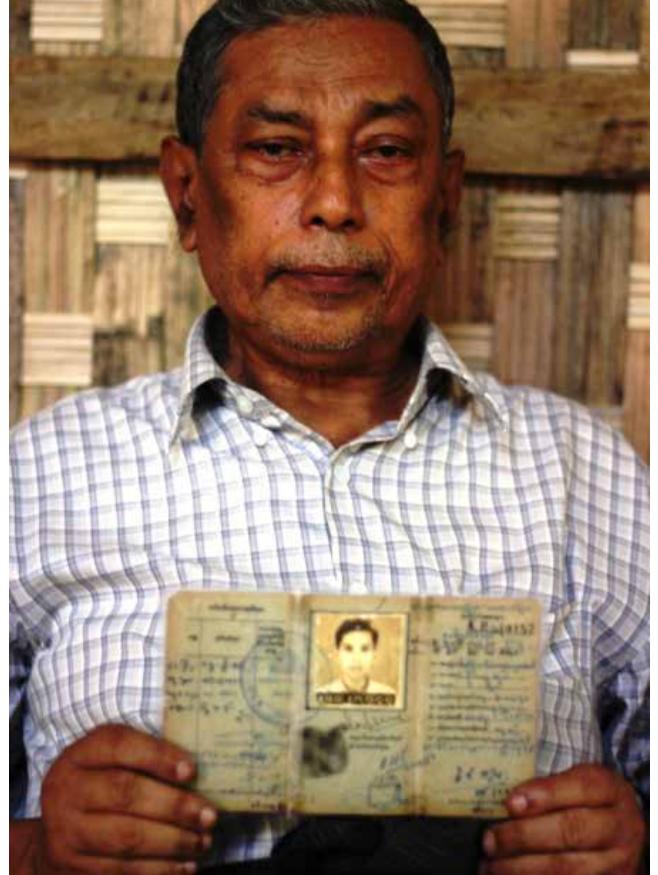
Comme je suis avocat, ils n'aimaient pas que je rencontre des ambassadeurs et des journalistes, donc ils ont monté une affaire contre moi et m'ont arrêté.

Des sympathisants d'Amnesty vous ont écrit du monde entier. Qu'est-ce que cela représente pour vous?

J'étais très heureux de recevoir ces lettres, elles m'ont réconforté et ont eu une bonne influence sur ma santé et mon moral. Je suis très reconnaissant car ces lettres ont attiré l'attention sur moi et les autorités de la prison ont dû prendre soin de moi.

Vous êtes marié et père de sept enfants. Quelles ont été les répercussions de votre militantisme pour vous et votre famille?

Ils ont eu du mal à survivre quand j'étais détenu. Ma fille devait faire le trajet jusqu'à la prison chaque semaine pour donner de l'argent à la police afin que j'aie de quoi manger.



Où vivez-vous aujourd'hui?

Dans une cabane de bambou dans un camp pour personnes déplacées à l'intérieur du pays, près de Sittwe [la capitale de l'État d'Arakan]. La vie n'y est pas facile. Je ne peux pas agir au grand jour car le gouvernement me surveille. Les gens veulent que je reste, mais j'ai des problèmes de santé et mes enfants ne reçoivent ni enseignement, ni soins.

Qu'est-ce qui pourrait aider les Rohingyas?

L'État doit nous accorder la nationalité myanmar et la communauté internationale doit elle aussi reconnaître les Rohingyas comme des citoyens de ce pays.

Comment vous décririez-vous?

N'écrivez pas que je suis le héros des Rohingyas. C'est pour tout le monde que je fais cela.

POUR EN SAVOIR PLUS

La réalité des droits humains derrière les beaux discours (Myanmar) (blog) : <http://bit.ly/1AkQ1Hx>

Kyaw Hla Aung montre sa carte d'identité, un document datant des années 1950 prouvant qu'il vit au Myanmar depuis longtemps.



ZERO MINUTE DE SILENCE

PERSONNE NE NOUS FERA TAIRE. MÊME PAS UNE SECONDE.

Suite au massacre survenu dans les locaux de Charlie Hebdo, Amnesty a lancé une grande campagne d'action pour inviter le public à agir concrètement en faveur de personnes emprisonnées pour avoir défendu la liberté d'expression, comme Raif Badawi ou Liu Xiaobo.

Rendez-vous sur <http://www.isavelives.be/>

#zerominutesilence

**AMNESTY
INTERNATIONAL**





REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES D'AMBASSADEURS

De janvier à décembre, nos ambassadeurs partent à l'assaut de Bruxelles et de la Wallonie à la recherche de nouveaux membres et donateurs.

À la clé, un CDD de 3 mois avec possibilité de prolongation, un salaire attractif et une expérience enrichissante au sein d'une ONG.

Intéressé(e)? Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à Armel Botaka à recrutement@amnesty.be

AGENDA

CONFÉRENCE-DÉBAT « QUE RESTE-T-IL DES PRINTEMPS ARABES ? »

En 2010, le monde arabe connaît un grand mouvement de contestation populaire, plus connu sous l'appellation « Printemps arabe ».

Notre invitée Isabelle Duroy, coordinatrice Lybie-Égypte, a vécu dans les pays arabes, ses études orientalistes et son parcours lui donnent une large vision des problèmes soulevés par l'Islam. Elle tentera d'apporter des éléments de réponse à cette difficile et délicate problématique, et répondra à vos questions éventuelles.

Lundi 16 février 2015 à 19 h 30
Maison pour Associations (MPA)
Route de Mons 80
6030 Marchienne-au-Pont
Organisée par le Groupe 12 Marcinelle -
Mont s/Marchienne

6 MARS : DISTRIBUTION DAZIBAO

Toute personne doit pouvoir disposer librement de son corps sans aucune contrainte, discrimination, ni violence, tel est l'objet de notre campagne *Mon corps, mes droits* et également le sujet du prochain Dazibao. Sa distribution sera effectuée le 6 mars, vous aussi aidez-nous à le diffuser! Comment? En passant commande via mail sur

cette adresse moncorpsmesdroits@amnestyinternational.be et en le distribuant autour de vous.

FOIRE DU LIVRE

Amnesty présente le reportage du photographe belge Gaël Turine sur une réalité méconnue : celle d'un mur long de 3200 km, séparant l'Inde du Bangladesh, soit la barrière géopolitique la plus longue du monde. Témoignages inédits, et souvent le rêve d'une vie meilleure qui l'emporte sur le danger encouru.

Foire du Livre
Du 26 février au 2 mars
Tour et Taxis, avenue du Port 88, 1000
Bruxelles

RENCONTRES DU PRINTEMPS

La parole est à vous sur les enjeux internationaux. Participez à l'une des rencontres du printemps.

Plus d'infos au dos de ce numéro du Fil d'Amnesty et sur www.amnesty.be/printemps.

Calendrier :

- 3 mars à Ottignies, 20 h
Maison de la Laïcité Hypathia, 19 rue des deux ponts, 1340 Ottignies
- 4 mars à Mons, 20 h
Haute École en Hainaut, 2 boulevard Albert Élisabeth, 7000 Mons
- 10 mars à Bruxelles, 20 h

Secrétariat national d'Amnesty, 9 rue Berckmans, 1060 Bruxelles

- 12 mars à Namur, 20 h
Centre d'Illon, 17 place d'Illon, 5000 Namur
- 19 mars à Bastogne, 19 h
CEFA de l'INDSé, 12 rue Gustave Delperdange, 6600 Bastogne
- 31 mars à Liège, 20 h
Maison de la Laïcité Ste-Walburge, 1 place Sainte-Walburge, 4000 Liège

COLLECTE DE LIVRES

Le groupe 28 Namur est à la recherche de trésors littéraires cachés dans vos armoires. Qu'importe le domaine (romans, histoire, policiers, art, BD, jeunesse), ils feront le bonheur des participants au Grand Marché aux livres d'occasions de juin, auquel le groupe participe au bénéfice d'Amnesty

Collecte organisée par le groupe 28 Namur, contact : Nadine Monmart, 0472/36 59 52

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015

L'Assemblée générale de notre section aura lieu le samedi 25 avril au Palais des congrès à Namur.

Elle sera suivie d'une conférence de Françoise Tulkens : « La sécurité et l'Europe : peut-on concilier lutte contre le terrorisme et droits humains ? ».

Plus d'informations et inscriptions aux pages 24 et 25 ou sur www.amnesty.be/ag

AGISSEZ

AVEC NOUS !

Amnesty protège et améliore le sort des individus en danger tout en s'attaquant aux racines des violations des droits humains dont souffrent un grand nombre de personnes. En choisissant d'agir avec nous, vous aidez à remettre en cause les pratiques qui mènent à des violations des droits humains et à provoquer des changements profonds et durables. Les individus en danger sont au cœur de l'action d'Amnesty. **Le site [Isavelives.be](http://www.isavelives.be)** vous offre la possibilité de leur venir directement en aide.

POUR APPORTER VOTRE AIDE À PLUS D'INDIVIDUS EN DANGER, RENDEZ-VOUS SUR [WWW.ISAVELIVES.BE](http://www.isavelives.be)

Vous y trouverez des propositions d'actions contenant les consignes pour rédiger et envoyer des lettres par email, fax ou courrier postal.

Nous pouvons vous envoyer ces actions par email à la fréquence qui vous convient le mieux. Pour recevoir ces actions : <http://bit.ly/serviceamnesty>

SIERRA LEONE

Demande de libération de huit personnes détenues arbitrairement

Huit personnes sont détenues arbitrairement depuis plus de trois mois sur ordre du président au titre de l'état d'urgence instauré en Sierra Leone. En octobre 2014, elles auraient participé à des émeutes en relation avec un cas présumé d'Ebola.

Pour plus d'informations et pour un modèle de lettre, rendez-vous à l'adresse suivante : <http://www.isavelives.be/fr/node/13413>

BAHREÏN

Les charges pesant sur Ali Salman, une figure de l'opposition, doivent être abandonnées

Une importante figure de l'opposition à Bahreïn s'est vu refuser la libération sous caution lors d'une première audience à laquelle assistait une délégation d'Amnesty International. Amnesty International réclame l'abandon des charges pesant sur lui, ainsi que sa libération immédiate.

Pour plus d'informations et pour un modèle de lettre, rendez-vous à l'adresse suivante : <http://www.isavelives.be/fr/node/13414>

WWW.ISAVELIVES.BE

AGIR : UNE EFFICACITÉ PROUVÉE

Vous avez le pouvoir de sauver des personnes. De nombreux exemples récents le prouvent. Ainsi, le 19 janvier, Tun Aung, prisonnier d'opinion birman, a été libéré après plus de deux ans de détention en secret pour « incitation à la violence ». Sans l'action des militants d'Amnesty, Tun Aung serait encore en prison.

Les différents moyens d'agir :

- Signature de pétitions
- SMS
- email
- Lettres
- Fax
- Appels téléphoniques
- Manifestation

Pour plus d'infos, rendez-vous sur www.isavelives.be

HALTE À LA DISCRIMINATION ET À LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES EN ÉGYPTE !

Ce 8 mars, ce sera la Journée internationale de la femme. Cette date, hautement symbolique, est toujours l'occasion de faire le bilan de la situation des femmes dans le monde. Force est de constater qu'un immense travail reste encore à accomplir en faveur des droits des femmes.

Ainsi, en Égypte, les femmes sont confrontées à une vague de violence et de discrimination inouïe. Selon les résultats d'enquêtes menées par ONU Femmes et le ministère de la Santé, plus de 99 % des femmes ont déclaré avoir déjà été victimes de harcèlement sexuel et 47 % d'une forme quelconque de violence domestique.

Des lois discriminatoires contraignent les femmes mariées à obéir à leurs maris en échange du fait qu'ils subviennent à leurs besoins, et les piègent dans des mariages violents car il leur est extrêmement difficile d'obtenir

le divorce sans renoncer à leur pension alimentaire et à leur dot.

Par ailleurs, les femmes sont aussi mises à l'écart de la vie publique. Seule une poignée d'entre elles siègent au gouvernement et dans des institutions comme l'appareil judiciaire et les forces de sécurité.

À ce jour, la réponse des autorités à la violence envers les femmes n'a été que parcellaire. Parallèlement, les hommes bafouent couramment la loi et l'on a vu des foules attaquer et agresser sexuellement des manifestantes autour de la

célèbre place Tahrir, au Caire.

Face à une telle situation, des femmes montent au créneau et se font entendre... ce qui n'est pas du goût des autorités. Ainsi, Yara Sallam, défenseure des droits humains, et Sanaa Ahmed Sif, militante, ont été arrêtées lors d'un coup de filet après une manifestation pacifique. Quant à l'avocate Maheinour El Massry, elle a été libérée fin septembre après avoir passé quatre mois en prison pour avoir participé à une manifestation.

L'Égypte ne peut pas d'un côté promettre de faire cesser la violence contre les femmes et de l'autre enfermer les défenseuses des droits des femmes pour le seul fait qu'elles ont exprimé pacifiquement leurs opinions.

Nous avons besoin de votre aide pour appeler le président à libérer ces héroïnes égyptiennes et à mettre un terme une bonne fois pour toutes à la violence et à la discrimination !

SIGNEZ NOTRE PÉTITION

www.isavelives.be/discrimination-femmes-egypte



**AGISSEZ
AVEC NOUS
POUR LES
ÉGYPTIENNES**

CAMPAGNE

VOTRE CORPS VOUS APPARTIENT-IL VRAIMENT ?

Par Zoé Spriet, responsable de la campagne *Mon corps, mes droits*



© Amnesty International (Artiste : Hikaru Cho/Photo : Jim Marks)

6 mars 2014



Le même jour que le lancement international de la campagne *Mon corps, mes droits*, Amnesty International Belgique a inauguré au cœur de Bruxelles sa campagne *Quand c'est non, c'est non*, destinée à lutter contre le viol.

Avril 2014



Une pétition signée par plus de 280 000 personnes a été remise aux Nations unies afin de demander aux autorités internationales de protéger les droits sexuels et reproductifs des jeunes.

Mai 2014



L'Espagne a fait machine arrière concernant son projet de loi réduisant considérablement le droit à l'avortement pour les Espagnoles. Plus de 133.400 sympathisants d'Amnesty International s'étaient mobilisés pour l'abandon de ce texte.

Partout dans le monde, Amnesty International milite activement pour que vous puissiez jouir de vos droits sexuels et reproductifs sans aucune peur, contrainte ou discrimination. Vous avez le droit de prendre vous-même les décisions qui concernent votre santé, de déterminer librement et en toute connaissance de cause si vous voulez des enfants, de choisir de vous marier ou non ou d'avoir des rapports sexuels consentis avec la personne de votre choix.

La campagne *Mon corps, mes droits* s'attaque à la défense des droits sexuels et reproductifs dans cinq pays cibles. En parallèle, Amnesty International Belgique a lancé sa campagne *Quand c'est non, c'est non* dans notre pays. Le premier objectif est de sensibiliser le grand public à la question du viol et des violences sexuelles et d'informer les victimes potentielles des recours possibles. Le second est de demander aux autorités belges d'assurer de façon pérenne la prévention et la prise en charge des victimes et auteurs de ces violences.

DES RÉSULTATS PROBANTS

Plus d'un an s'est écoulé depuis le lancement de ces deux campagnes et des avancées notoires ont été constatées en Belgique et ailleurs!

- En septembre, 133.400 sympathisants d'Amnesty se sont mobilisés lorsque l'Espagne a voulu rendre plus restrictive sa législation sur l'avortement. Résultat : le gouvernement espagnol a fini par renoncer à son projet.
- En novembre, les 23.000 signatures de la pétition contre le viol en Belgique ont été remises par notre équipe au Premier ministre Charles Michel. Il nous a certifié que son gouvernement s'attaquera en priorité à ce problème. Tous les acteurs-clés aux niveaux fédéral, régional et communautaire

que nous avons rencontrés déclarent que les violences sexuelles seront une priorité de leur mandat. En 2015, nous resterons attentifs à ce que des mesures concrètes suivent et que des budgets adéquats y soient consacrés.

- En novembre également, Amnesty a remis 198.000 signatures aux autorités tunisiennes pour mieux protéger les victimes de violences sexuelles. Le Maroc a aboli en 2014 un article de loi qui permettait à l'auteur d'un viol d'échapper aux poursuites s'il épouse sa victime, et la Tunisie a annoncé l'abolition prochaine d'une clause semblable.
- Ces derniers mois, des milliers de personnes se sont jointes à nous pour demander au Salvador d'abroger la loi interdisant totalement l'avortement et de libérer les femmes emprisonnées à la suite de complications liées à une grossesse. L'une de ces femmes, Guadalupe, a été graciée en janvier. Cette victoire donne de l'espoir pour les 15 autres femmes qui sont derrière les barreaux pour des charges similaires.

En 2015, nous poursuivrons notre travail sur le Salvador et le Maghreb. Nous agirons également pour un meilleur accès à la contraception au Burkina Faso et nous nous attaquerons à l'interdiction quasi totale de l'avortement en Irlande.

TOUT CELA, C'EST GRÂCE À VOUS !

Ces progrès sont dus à votre mobilisation. Vos signatures et vos lettres ont fait bouger les choses dans certains pays et ont été bénéfiques pour plusieurs individus. Un grand merci à tous ceux qui nous ont soutenus jusqu'à présent. Et que ceux qui ne sont pas encore montés à bord nous rejoignent!

REJOIGNEZ NOTRE CAMPAGNE

www.moncorpsmesdroits.be

Novembre 2014



« Violences sexuelles, ça suffit! » : c'est le message qu'ont voulu faire passer les militants d'Amnesty avec une pétition signée par 198 000 sympathisants et remise aux autorités tunisiennes.

Novembre 2014



AIBF se mobilise au niveau national! Les 23 000 signatures de la pétition contre le viol sont remises à notre Premier ministre, Charles Michel, qui assure qu'il traitera cette problématique en priorité.

Janvier 2015



Des milliers de personnes dans le monde se joignent à nous pour demander au Salvador d'abroger la loi interdisant totalement l'avortement. Première victoire : une jeune femme, Guadalupe, incarcérée pour une fausse couche et accusée d'avoir subi un avortement, a été graciée!

LES « VILLES LUMIÈRES » 2014 SE SONT ÉTEINTES !

VIVE LES « VILLES LUMIÈRES » 2015 !

C'est le soir du 10 décembre, dans 17 communes, que les « Villes lumières » se sont éclairées...

Ont répondu présentes les communes de Koekelberg, Woluwé-Saint-Pierre, Schaerbeek, Wavre, Chaumont-Gistoux, Lasne, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Namur, Chimay, Liège, Arlon, Bastogne, La Louvière, Manhay, Blegny, Mons et Gembloux.

Quatre « Universités lumières » se sont en outre jointes au mouvement : l'Université Saint-Louis, l'Université libre de Bruxelles, l'Université catholique de Louvain et l'Université de Liège.

Partout, de beaux moments : bougie géante sur une place, dizaines de lumignons sur les marches d'un escalier, pétitions signées pour Moses, photos de groupe ou de conseillers communaux en soutien au jeune Nigérien ou en opposition à la torture. Partout, la convivialité a été au rendez-vous avec vin chaud, soupe, musique et fanfare!

Les conseillers communaux, les bourgmestres et les échevins se sont mobilisés en étant présents lors de l'événement, avec discours, photos et signatures de pétitions ; certaines communes sont allées plus loin : elles ont voté lors du conseil communal une motion de soutien à des individus en danger et plus particulièrement Hamid et Cobra. D'autres communes ont privilégié une approche de sensibilisation au respect des droits humains à l'attention des enfants des écoles communales.

Les médias également ont été au rendez-vous. La symbolique de la date du 10 décembre en sort encore renforcée!

Enfin, ces « Villes lumières » ont été l'occasion de créer, de renforcer ou de concrétiser les contacts des groupes locaux avec leur commune lors d'une action symbolique mais aussi à l'occasion de discussions informelles autour d'un bon verre de vin chaud!

Partout, on souhaite déjà rendre encore plus lumineuses les « Villes lumières » et attirer encore plus de public!

Vive d'ores et déjà les « Villes lumières » de 2015!



PRÉSERVER L'AVENIR DES DROITS HUMAINS AVEC AMNESTY

Comment les générations qui nous suivront vont-elles reprendre la flamme des droits humains ?

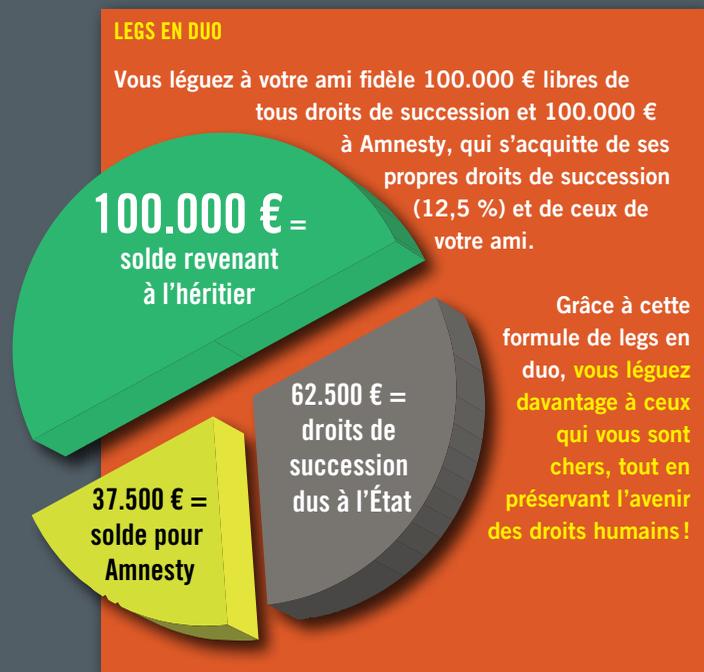
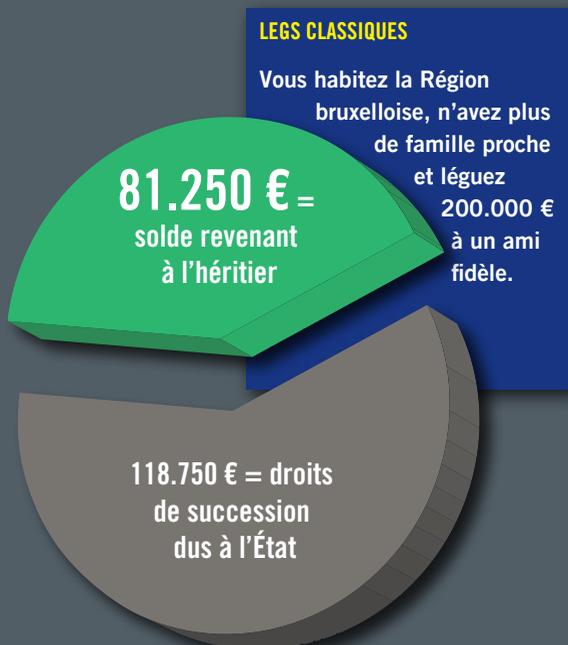
Pour préserver l'autonomie totale de ses actions et son indépendance financière, Amnesty est financée principalement par ses membres et donateurs.

En songeant à inclure la section d'Amnesty International-Belgique francophone dans votre testament, vous lui donnerez l'occasion d'agir pour une longue durée. Et vous favorisez ceux qui vous sont chers, grâce à la formule du legs en duo (voir plus loin).

Voici plusieurs possibilités d'envisager un testament en faveur d'Amnesty :

■ Si vous avez **des héritiers directs** (époux/épouse, enfants et petits-enfants), ils bénéficient d'une part légale de votre héritage, appelée *part réservataire*. Le reste, la *quotité disponible*, peut être attribué à une organisation de défense des droits humains comme Amnesty. Elle bénéficie de droits de succession réduits : 12,5 % si le testament a été rédigé par une personne domiciliée dans la Région bruxelloise, 7 % en Région wallonne et 8,8 % en Flandre.

- Si vos héritiers sont des **parents éloignés** ou des **amis sans lien de parenté**, ceux-ci devront s'acquitter de droits de succession élevés, pouvant atteindre plus de la moitié de la somme que vous souhaitez leur laisser ! La formule de legs en duo permet de limiter le paiement des droits de succession, tout en incluant Amnesty dans l'héritage. Exemple ci-dessous.
- Si vous n'avez pas d'héritier direct ou éloigné, vous pouvez déclarer Amnesty International **légataire universel**. Elle s'acquittera alors de ses droits de succession de 12,5 %, 7 % ou 8,8 % selon la Région.



AMNESTY
INTERNATIONAL



Si vous souhaitez davantage d'informations sur les legs et les testaments, vous pouvez commander notre brochure « Protéger l'avenir des droits humains » en envoyant un email à phensmans@amnesty.be ou en téléphonant au 02 538 81 77.



RENCONTRES DU PRINTEMPS

LA PAROLE EST À VOUS SUR LES ENJEUX INTERNATIONAUX

Les Rencontres du printemps, c'est l'occasion pour chaque membre d'Amnesty International de s'impliquer directement dans le débat et la vie démocratique du mouvement.

NOUS VENONS PRÈS DE CHEZ VOUS

Une rencontre est organisée dans chaque province :

- le 3 mars à Ottignies
- le 4 mars à Mons
- le 10 mars à Bruxelles
- le 12 mars à Namur
- le 19 mars à Bastogne
- le 31 mars à Liège

NOUS VOULONS VOTRE AVIS

Cet été, lors du Conseil international, Amnesty International décidera de l'orientation de ses actions pour les quatre années à venir. Notre délégation belge francophone y sera afin de faire entendre la voix de notre section sur des questions de droits humains ainsi que sur des enjeux organisationnels et financiers. Chaque membre a sa place aux Rencontres du printemps ! Venez-y pour donner votre avis et échanger avec nous afin que notre délégation puisse représenter au mieux la section.

**INSCRIPTION
ET INFORMATIONS**

www.amnesty.be/printemps

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

